



**Bien que sceptique à l'issue de la négociation, le syndicat FO GRTgaz, après consultation de ses adhérents, avait tout de même décidé de signer l'accord d'intéressement.**



**Meilleur que l'an passé mais pas encore à 100%**

Le taux d'atteinte des objectifs est en hausse de 2,5 % passant de 95,5 % pour 2020 à 98 % pour 2021.

Le point noir étant les accidents du travail avec arrêt qui n'a été atteint qu'à 8 % (objectif pour 10% : inférieur ou égal à 9).

- ✓ **FO GRTgaz** avait alerté sur ce point qui, bien que faisant partie de nos préoccupations, ne pouvait être atteint. En effet au moment de la signature le nombre d'accidents avec arrêt enregistrés était déjà proche du plafond fixé... malgré tout, la direction est restée inflexible, consentant uniquement une pondération.

### **Rappel sur la composition de notre rémunération variable :**

Composée de l'intéressement et de la participation, l'accord 2021-2023 prévoit une enveloppe globale de 12 % + 1% en cas de surperformance du ROC.

Pour rappel, l'accord triennal précédent prévoyait un plafond de 13 % sans aucune notion de surperformance.

Ce nouvel élément a laissé les négociateurs **FO GRTgaz** perplexes, conscients toute fois que le ROC est une donnée financière maîtrisable.

### **Le ROC (Résultat Opérationnel Courant)**

Fixé à un seuil de 477 M€ ... il est aujourd'hui à 561 M€ => **Objectif atteint ! + 1 %**

L'enveloppe budgétaire consacrée à la rémunération variable des agents de GRT Gaz sera bien une base de 13 %.

**Critère d'intéressement** : une répartition en 4 « Blocs »

**1/ Santé/Sécurité (20 %) => 18 % en partie atteint.**

Sécurité au travail : 8% ; Sécurité industrielle : 10%.

**2/ RSE (30 %) => Atteint**

Respect des délais de paiement : 10% ; Réduction des émissions de gaz de GRTgaz : 10% ; Recrutement : 10%.

- ✓ Concernant les fuites diffuses, élément relatif à la réduction des émissions de gaz, **FO GRT-gaz** avait réclamé un état à chaque rencontre mensuelle. Notre pugnacité sur ce point a permis de faire évoluer ce critère dans le bon sens pour que les résultats soient au rendez-vous.

**3/ Orientation client (30 %) => Atteint**

Qualité de service de la CRE : 10% ; Satisfaction client et respect du Code de bonne conduite : 10% ; Défi des preuves : 10%.

**4/ Performance (20 %) => Atteint**

Maîtrise des charges d'exploitation : 10% ; Déploiement des projets innovation : 10%.

**Ces résultats sont l'effort de tous...**

**Restons mobilisés chacun sur sa filière métier pour qu'en 2022 nous atteignons le 100 % de réussite avec comme objectif phare la sécurité des salariés et de l'outil industriel.**

**FO a toujours privilégié les augmentations salariales, pour autant, l'équipe FO GRT Gaz reste mobilisée sur la question des rémunérations variables qui, aujourd'hui, représente une part non négligeable de source de revenus. Nous nous remettons autour de la table afin de définir les nouvelles cibles pour 2022.**